

Championnats -13ans

Inscription des équipes avant le **14 septembre 2025** (chaque club se détermine sur son niveau de jeu, seulement 3 choix possibles pour les Masculins et 2 choix pour les Féminines)



-13 ans Masculins (Mixtes)			- 13 ans Féminine	
1 ^{ère} Division	2 ^{ème} Division	3 ^{ème} Division	1 ^{ère} Division	2 ^{ème} Division

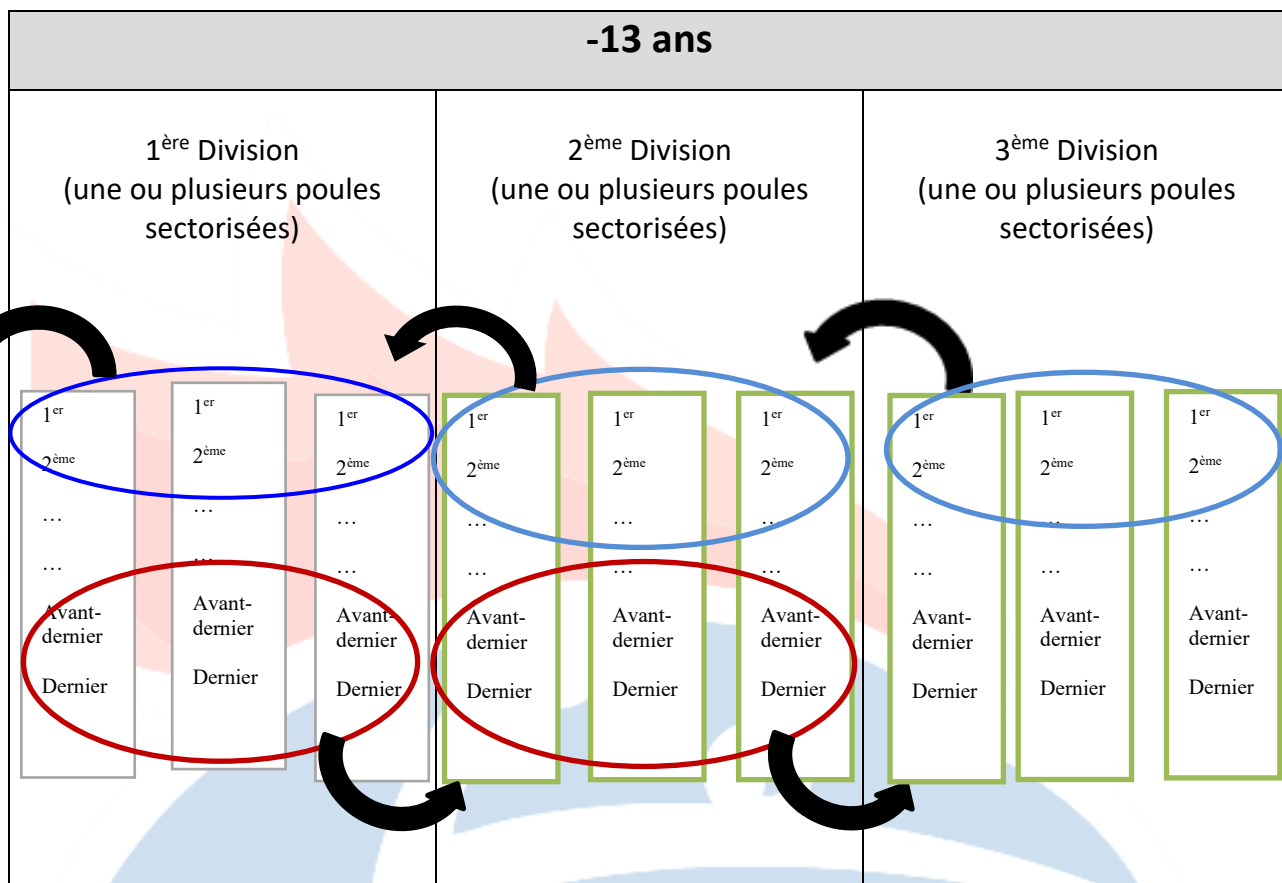


1^{ère} Phase -13 ans (d'octobre à décembre 2025)

Poules sectorisées si possible

A l'issue de cette phase, la recomposition des poules pour la 2^{ème} phase sera conditionnée par le nombre d'équipes engagées dans chaque niveau et les résultats obtenus lors de la 1^{ère} phase.





2^{ème} phase -13 ans (de janvier à mai 2026)

A noter : Les équipes gardoises les mieux classées à l'issue des championnats bi-départementaux Masculin et Féminin représenteront le Gard lors des phases de finalités Ligue et seront déclarées Championnes du Gard.

A NOTER : si une ou des équipes exclusivement féminines s'engagent dans le championnat mixte, le comité organisera une confrontation entre l'équipe la mieux classée dans la division la plus haute en mixtes contre l'équipe gardoise qui aura terminé à la meilleure place du championnat bi-départemental féminin afin de déterminer le représentant gardois aux finalités régionales.

Plateaux -13ANS – HAND à 4

Nouvelle Proposition

Inscription des équipes avant le **15 septembre 2025**



-13 ans Mixtes – HAND à 4

Les niveaux de jeu seront déterminés lors de chaque Plateau Hand à 4 (Débutants, Confirmés, Experts) avec possibilité de faire des mini-terrains Mixtes ou Filles



Fonctionnement et Calendrier :

- ✓ Une à deux fois par mois
- ✓ Plateaux à plusieurs équipes/clubs avec Feuille De Match Electronique pour être couvert par les assurances et reconnu par la FFHB pour d'éventuelles demandes ANS
- ✓ Pas de Classement, constitution de 2 terrains en travers, prévoir 2 paires de mini-buts, Ballon T0, temps de jeu 6/8/10 minutes (en fonction du nombre d'équipes présentes, possibilité de faire 2 mi-temps si peu d'équipes, privilégier des équipes sans remplaçant), zone située à 5m
- ✓ Club organisateur doit prévoir un responsable de plateau, 1 responsable JAJ, des JAJ Club, une buvette.



A l'issue de cette phase, les clubs auront la possibilité d'inscrire des nouvelles équipes entre la 1^{ère} et la 2^{ème} phase (jusqu'à décembre 2025)



2ème Phase -13 ans (de janvier à mai 2026)

